



AUGMENTER, AMELIORER, FIABILISER, SECURISER VOTRE PRODUCTION

LES SOLUTIONS ALPHA SYSTEM REPONDENT A VOS BESOINS TOUT EN RESPECTANT VOS EXIGENCES AVEC UNE ATTENTION PARTICULIERE SUR LES DELAIS ET LA QUALITE

ALPHA SYSTEM est un constructeur de machines spéciales.

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le domaine d'activités de la société ALPHA SYSTEM.

Constructeur de machines pour l'assemblage, l'emballage, le conditionnement, le chargement et déchargement de pièces pour l'alimentation de machines d'assemblages ou d'usinages.

Location d'ilots robotisés pour effectuer des opérations répétitives tel que le chargement et déchargement de pièces pour les machines outils, l'assemblage de produits, tri de pièces ou autres opérations liées à votre métier.

Nos compétences :

Mécanique :

Conception et réalisation d'ensembles, d'outillages, de maintenance, modification ou restauration de machines de production, mise en conformité CE.

Automatisme :

Etudes électriques et pneumatiques, programmation d'automates, intégration d'appareillages spécifiques.

Robotique :

Intégration d'axes cartésiens, de robots SCARA (bras 4 axes) et de robots polyarticulés (6 axes), prise et dépose à la volée.

Vision :

Contrôle qualité, présence / absence de pièces, mesures dimensionnelles, pilotage robot...

Grandes ou petites entreprises, il y a des solutions pour automatiser.

Nous sommes disposés à recevoir vos demandes de projets et à répondre suivant notre expérience.

En souhaitant qu' ALPHA SYSTEM retienne votre attention, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous pouvez télécharger cette documentation sur : www.alpha-system.fr

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

GEAY Christophe / COUDRAIS Pascal
Cogérants

ALPHA SYSTEM CGC
24 rue Georges CUVIER
37 550 ST AVERTIN
TEL: 02.47.260.500
FAX: 02.47.269.660

E-mail : alphasystemcgc@hotmail.com

SARL AU CAPITAL DE 37 500 € -RCS TOURS
SIRET 478 925 951 00020-CODE APE 2562B
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE° FR 91 478 925 951

Intégration de nouveaux postes sur machines existantes



**MACHINE D'ASSEMBLAGE BRIDES DE
SUSPENSION**

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

Ajout d'un poste d'évacuation automatique pièces à rebuter

Ajout d'un contrôle vision pour casse outillage

Modification du programme automate et afficheur existant



*ALPHA SYSTEM CGC
24 rue Georges CUVIER
37 550 ST AVERTIN
TEL: 02.47.260.500
FAX: 02.47.269.660*

*SARL AU CAPITAL DE 37 500 € -RCS TOURS
SIRET 478 925 951 00020-CODE APE 2562B
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE° FR 91 478 925 951*

Etude et réalisation de machines automatiques.



**MACHINE DE PERCAGE D'AXES EPAULES EN INOX
DIAMETRE 6 A 22 MILIMETRES**

Domaine d'application : **ACCASTILLAGE.**

Alimentation des pièces par bol vibrant.

Intégration d'unité de perçage et vérification de casse forêts.

9 diamètres de pièces.

Changement de série en moins de 10 minutes ;



Etude et réalisation de postes semi-automatiques.



POSTE DE CONTRÔLE ETANCHEITE INJECTEUR GAZ

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

Contrôle de fuite par contrôleur ATEC

Traitement des données par PC et archivage sur base de données



MACHINE D'ASSEMBLAGE BROSSES MASCARA

Domaine d'application : **COSMETIQUE.**

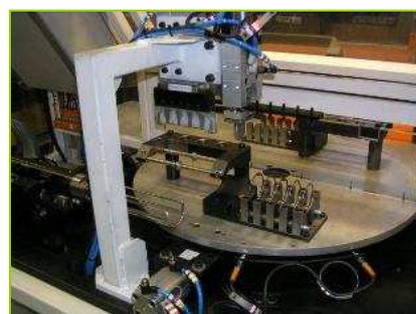
Soudure des éléments plastiques par résistance.



Etude et réalisation de postes semi-automatiques.



POSTE DE MONTAGE ANNEAUX SUR DURITE



Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

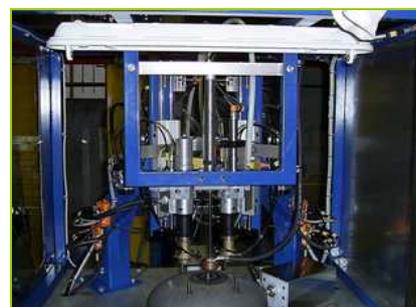
Déformation de la durite caoutchouc pour insertion anneaux inox



POSTE DE SOUDURE GOUJONS

Domaine d'application : **SOUDURE.**

Soudure par arc électrique.



Etude et réalisation de postes manuels.



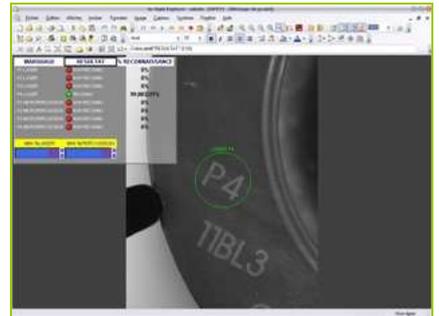
POSTE DE GRADAGE MASSE

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

Reconnaissance produit par pesage et vision

Poinçonnage en fonction de la masse

Aide au rangement des pièces par détection de passage



POSTE DE MISE EN PLACE JONC

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

Carter amovible et commande par bi-manuelle



Reconduction de machines existantes

TOUR A SOUDER



Machine en place



Nouvelle machine

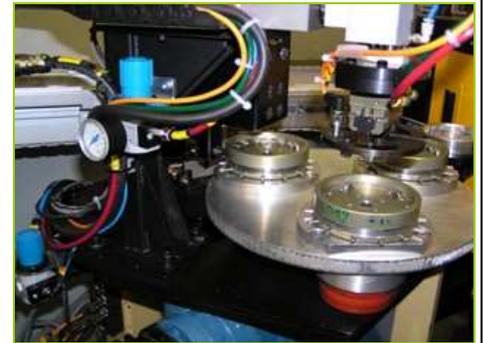
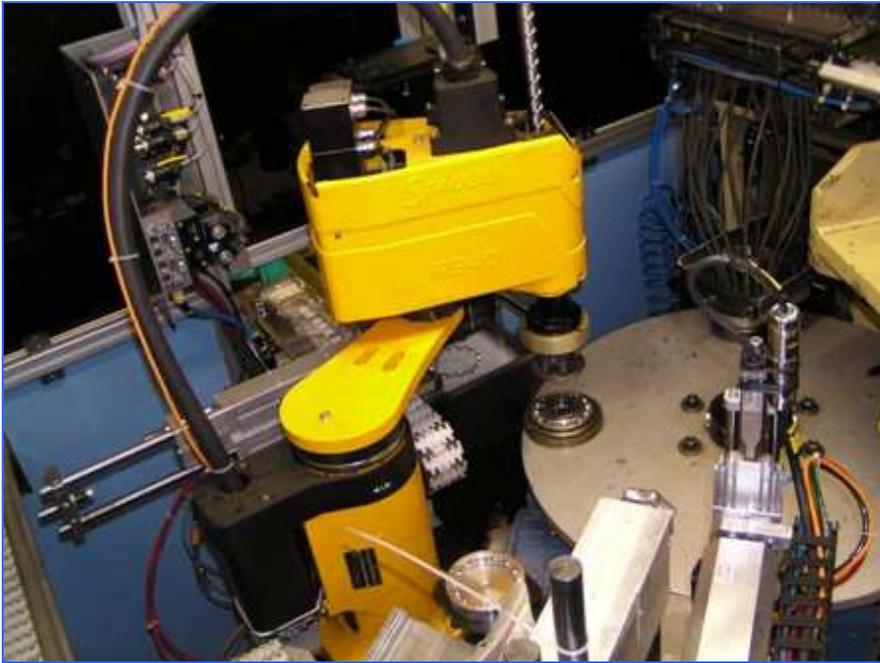
Domaine d'application : **SOUDURE**.

Soudure TIG des deux cuves bouteilles de gaz

Mise en place manuelle avec pointeur laser.

Paramétrage au pupitre de la vitesse de rotation, déroulement du fil, intensité... par commande analogique

Remplacement de robot et amélioration de cellule existante.



REPLACEMENT DE ROBOT ADEPT PAR ROBOT STAUBLI

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

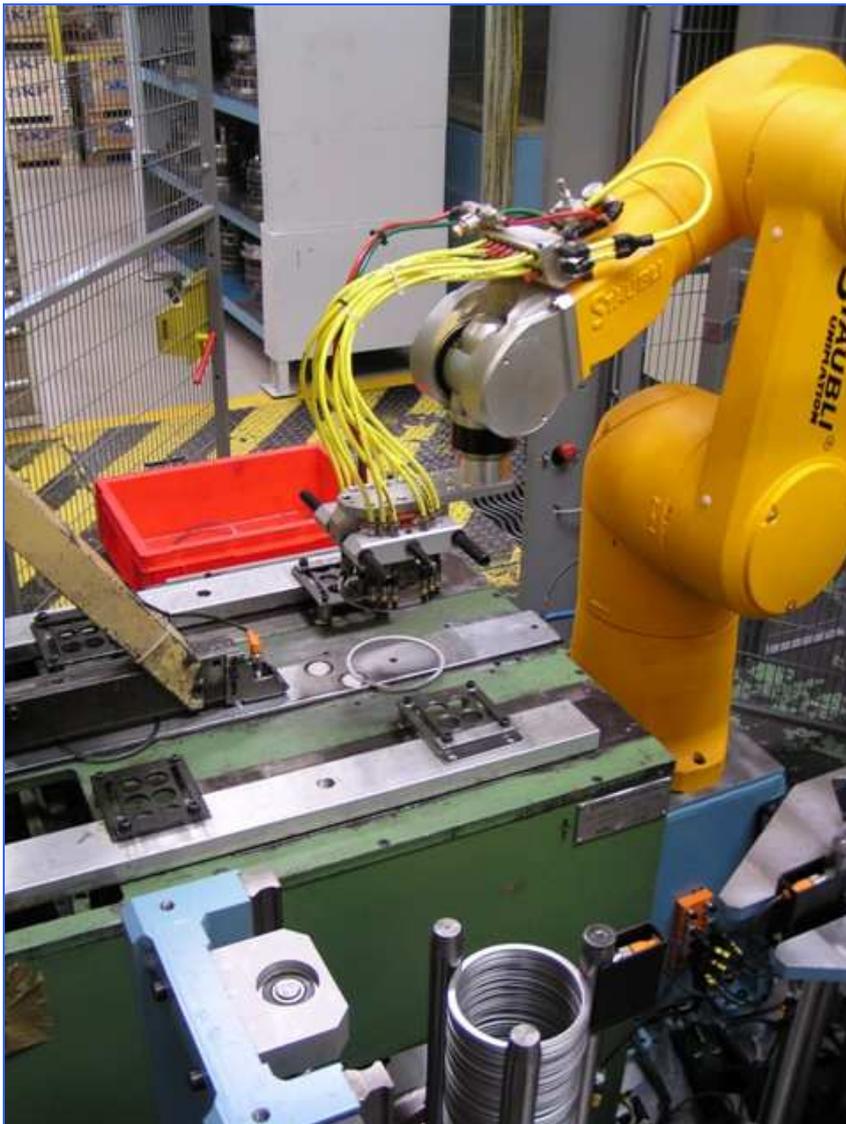
Reconnaissance des pièces en entrée machine par vision (position et orientation).

Contrôle présence et conformité des pièces en sortie machine par vision. (19 contrôles en 1s)

Machine avec passage model automatique (fréquentiel ou manuel).



Etude et réalisation d'îlot robotisé automatique.



ALIMENTATION DE PRESSE

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

Alimentation de presse par prise de pièces sur magasin.

Alimentation directe entre deux presses. (Prise sur une et dépose sur l'autre).

Gestion des magasins en automatique avec appel opérateur pour remplissage.

Sécurité par barrières immatérielles et porte avec inter verrouillage.

Dialogue en réseau MODBUS TCP/IP entre l'automate, le robot et les deux afficheurs.



Etude et réalisation d'îlot robotisé avec poste automatique de vissage



POSTE DE VISSAGE ET DECHARGEMENT PAR ROBOT

Domaine d'application : **AUTOMOBILE.**

Vissage de 3 vis simultanément par visseuses WEBER avec contrôle de couple.

Déchargement des pièces contrôlées bonnes par robot qui recharge ensuite le poste de contrôle adjacent.

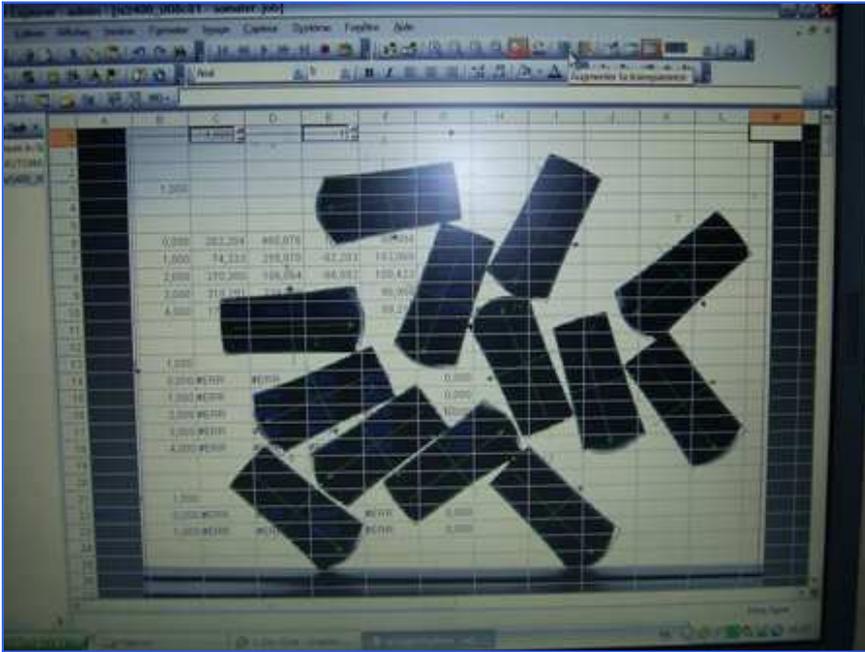
Déchargement du poste de contrôle par robot et évacuation sur convoyeur.

Possibilité de réintroduction de pièces par tiroir manuel.

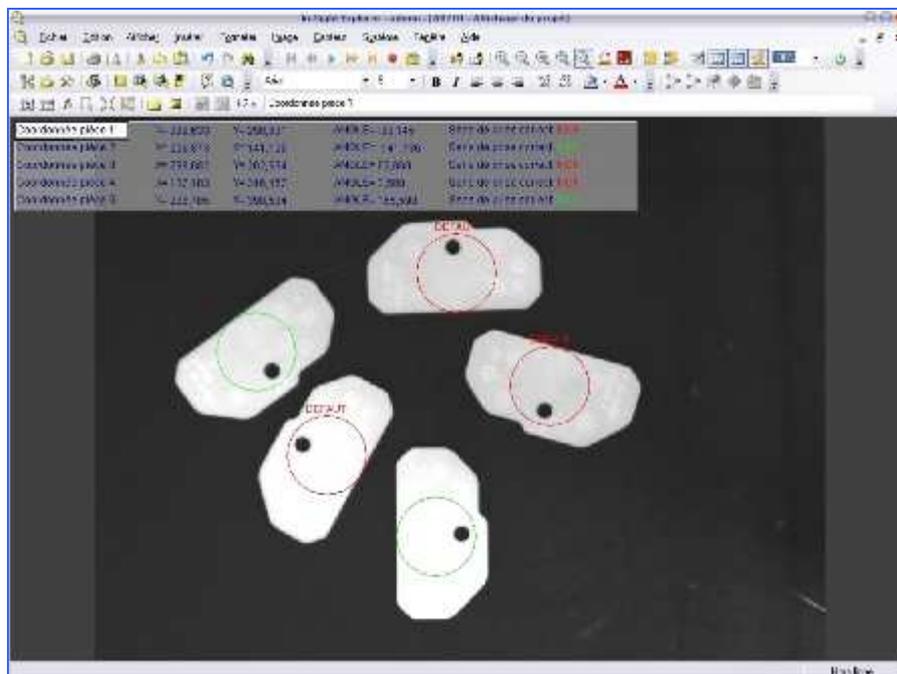
Enceinte grillage pour protection opérateur (partie robot) et plexiglas (partie poste de vissage).

Dialogue en réseau MODBUS TCP/IP entre l'automate et le robot.

Localisation de pièces à partir d'un vrac pour une préhension par robot

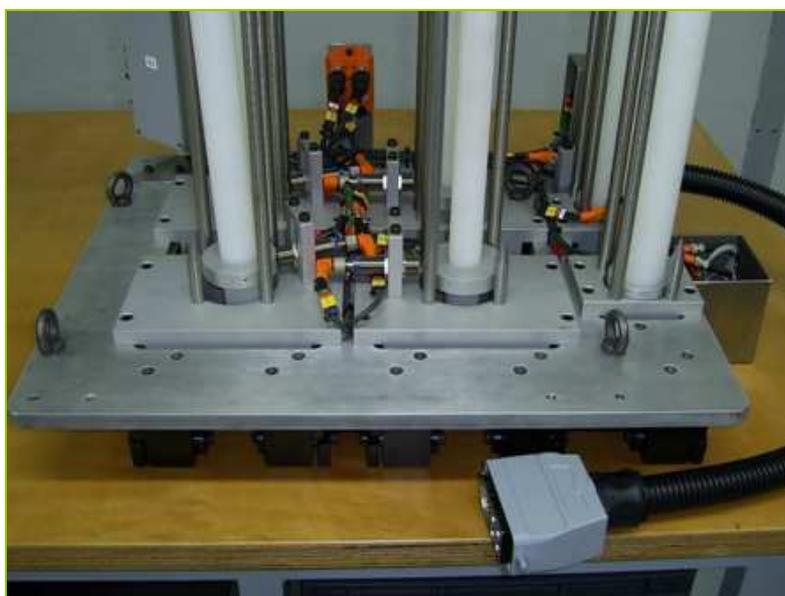
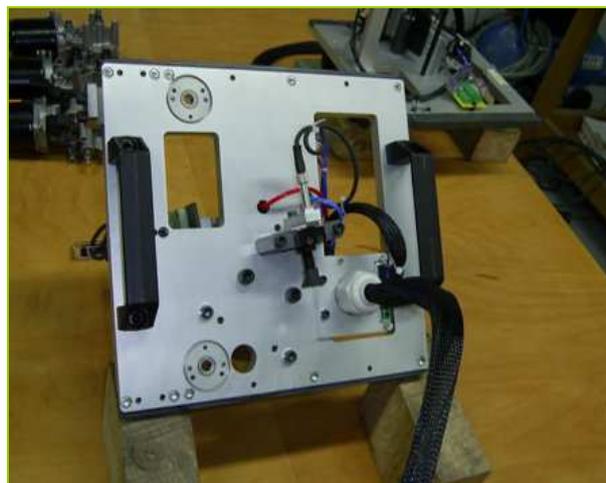
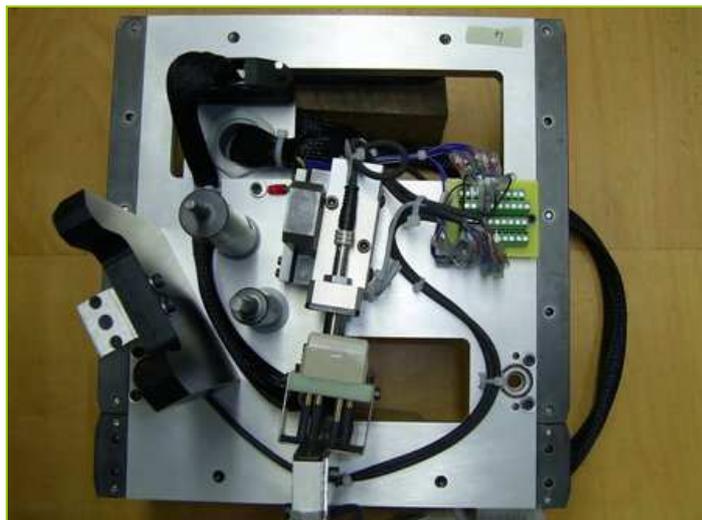


Capuchons de produit cosmétique



Pièces plastiques pour AIRBAG

Etude d'outillage pour machines automatiques.



ALPHA SYSTEM CGC
24 rue Georges CUVIER
37 550 ST AVERTIN
TEL: 02.47.260.500
FAX: 02.47.269.660

SARL AU CAPITAL DE 37 500 € -RCS TOURS
SIRET 478 925 951 00020-CODE APE 2562B
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE° FR 91 478 925 951

Aujourd'hui vous louez un téléphone,
un télécopieur, un véhicule...

AVEZ-VOUS PENSÉ À LOUER VOTRE ILOT ROBOTISÉ ?

**PRODUIRE
SANS INVESTIR**

**PRODUisez EN 3 X 8H,
POUR LE COÛT DE REVIENT
D'UNE SEULE PERSONNE**

**LOUER
C'EST ÊTRE LIBRE**

**RÉDUIRE LES COÛTS
DE PRODUCTION**

ALPHA SYSTEM
SOLUTIONS
INDUSTRIELLES

ALPHA SYSTEM

Des solutions qui répondent à vos besoins tout en respectant vos exigences

24 rue Georges Cuvier - 37550 SAINT-AVERTIN - Tél. 33 (0) 247 260 500 - Fax 33 (0) 247 269 660

E-mail : contact@alpha-system.fr

Location d'ensemble robotisé



CHARGEMENT / DECHARGEMENT D'UN TOUR

Domaine d'application : **USINAGE.**

Prise en bout de rail vibrant. Double pinces pour temps de cycle.



CHARGEMENT POSTES CONTROLE ULTRASON

Domaine d'application : **USINAGE.**

Prise sur convoyeur, dépose poste de contrôle, poinçonnage et évacuation sur convoyeur ou goulotte rebut. Double pinces pour temps de cycle.



ALPHA SYSTEM CGC
24 rue Georges CUVIER
37 550 ST AVERTIN
TEL: 02.47.260.500
FAX: 02.47.269.660

SARL AU CAPITAL DE 37 500 € -RCS TOURS
SIRET 478 925 951 00020-CODE APE 2562B
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE° FR 91 478 925 951



Objet: Proposition pour location robot

Monsieur,

Suite à notre entretien, veuillez trouver ci-joint les conditions d'intégration d'un îlot robot en location.

Nos fournitures et prestations:

- 1x Robot « STAUBLI » de la gamme RX ou TX 90 version basic ou L (rayon de 1000 à 1200mm et charge de 7Kg à 6Kg en utilisation vitesse et accélération MAXI)
- 1x Pied robot fixé au sol.
- 1x Cartérisation en grillage autour du robot de dimension 3000mmx3000mm avec 1 porte d'accès.
- 1x La programmation du robot.

Participation du client pour l'intégration spécifique:

- Implantation suivant la demande et vérification des accessibilités.
- Etude et réalisation du préhenseur suivant les contraintes mécaniques des pièces à manipuler.
- Mise en place physique de l'îlot.
- Adaptation des trajectoires robot pour optimisation.
- Frais de déplacement.

Fournitures du client:

Les pièces à manipuler doivent être en référence et également dans l'enveloppe de la zone de travail du robot. Le client s'engage à approvisionner les pièces suivant une orientation défini par nos soins pour permettre le passage du préhenseur (*un chiffrage peut vous être proposé pour cette prestation*).

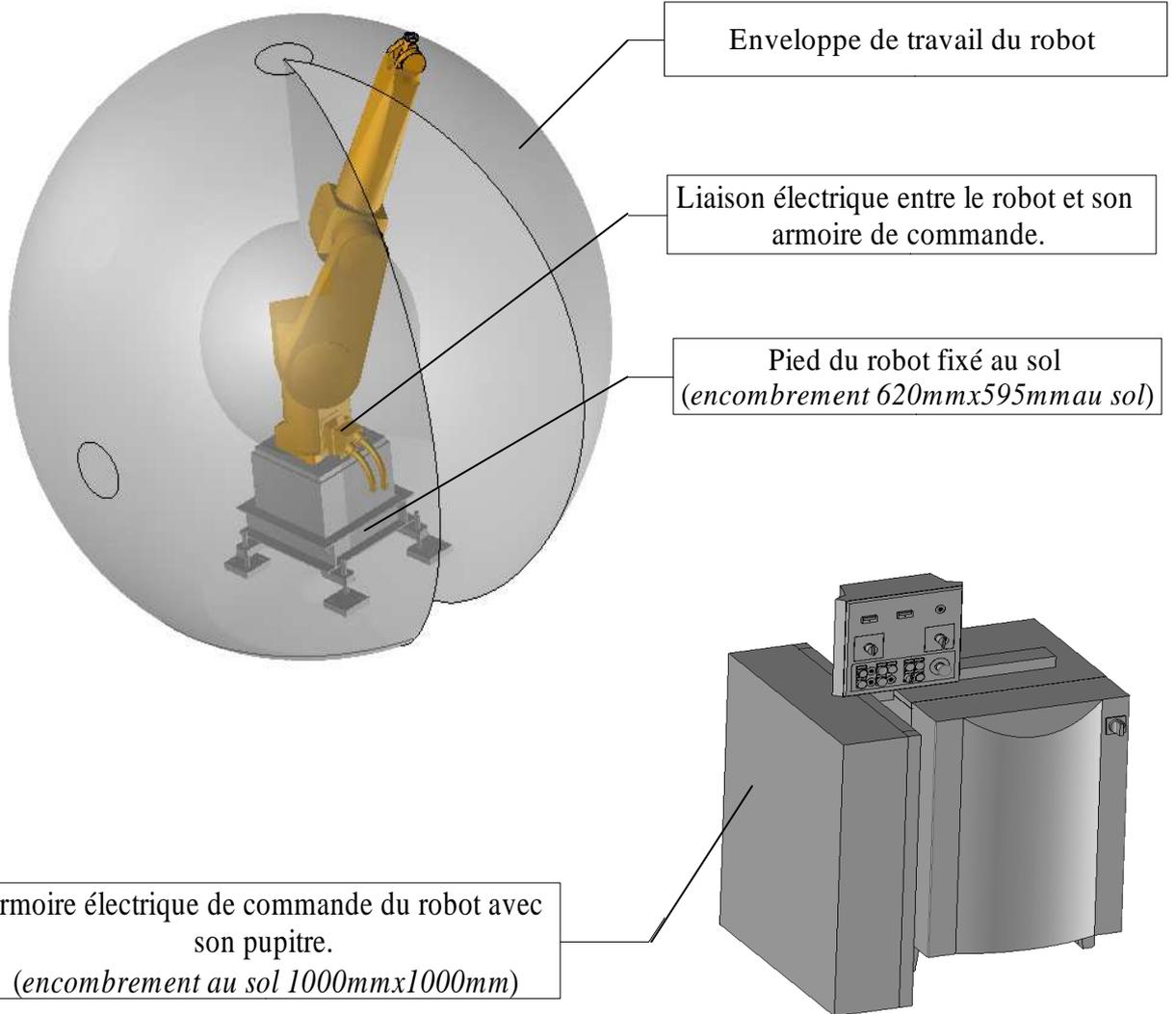
Délai : 12 à 16 semaines à la réception de la commande.

Le délai pourra être ajusté suivant la date de la réception de la commande. (*planning de charge*)

Une offre détaillée est effectué suivant la demande spécifique.

Coût d'une location mensuelle pour un fonctionnement en 2x 8heures ou 3x 8heures 5jours ou 6 jours/7=2300€HT à 2500€HT suivant l'application.

Ci-joint les conditions de location.



En souhaitant que notre proposition retienne votre attention, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

L CHAGOT/ P COUDRAIS / C GEAY
Cogérant

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Toute commande implique du locataire l'acceptation sans réserve des présentes qui régissent exclusivement ses relations avec ALPHA SYSTEM CGC et prévalent sur tout autre document. La location d'un robot est régie par le présent document.

DUREE DE LOCATION

La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition du locataire. Cette date est fixée sur le contrat ou sur le bon de livraison. Lors de la remise du matériel, la charge des risques est transférée au locataire qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. La location et la garde juridique afférente prennent fin le jour où la totalité du matériel est restituée par le locataire ou repris par ALPHA SYSTEM CGC.

La durée minimum incompressible du contrat de location est de 8 mois.

Tout prolongement de contrat peut être renouvelé en signalant par courrier 1 mois avant expiration du contrat.

MISE A DISPOSITION

ALPHA SYSTEM CGC ne peut être tenue responsable des éventuels retards de mise à disposition ou de livraison, dus à toute raison indépendante de sa volonté, notamment intempérie, modification de réglementation, retard dans les transports ou les retours des locations précédentes, force majeure, grève, ni de leurs conséquences directes ou indirectes à l'égard du locataire ou des tiers et n'est redevable d'aucune indemnité à ce titre.

Le matériel loué est remis au locataire conforme aux réglementations en vigueur, notamment concernant la sécurité et l'hygiène des travailleurs. Le locataire reconnaît avoir reçu le matériel en bon état d'usage et d'entretien, apte au fonctionnement, avec la notice technique, les consignes de sécurité et les accessoires nécessaires. Le locataire déclare avoir vérifié le matériel et l'avoir choisi conforme à ses besoins qu'il a lui-même préalablement déterminés. La responsabilité de ALPHA SYSTEM CGC ne saurait être engagée à cet égard.

Le déchargement et le chargement du matériel sont à la charge et sous la responsabilité du locataire. En cas de livraison, le locataire s'engage à remettre au chauffeur ALPHA SYSTEM CGC, le cas échéant, les instructions particulières à respecter sur le site de livraison et déchargement. L'installation, le montage et le démontage sont effectués par ALPHA SYSTEM CGC avec la présence du locataire. L'obligation d'ALPHA SYSTEM CGC se limite à la remise des notices d'utilisation et à la formation du personnel en ce qui concerne sa mise en service.

Le locataire devra tenir à disposition lors de l'installation la puissance électrique et pneumatique nécessaire pour le bon fonctionnement du matériel. (*voir contrat de location*)

UTILISATION

Il s'engage à installer et utiliser le matériel en "bon père de famille", conformément à sa destination et aux réglementations en vigueur, avec prudence et diligence, à respecter les consignes et notices d'utilisation et de sécurité, et à le maintenir constamment en bon état de marche. Il prend toute mesure utile pour que les règles de sécurité légales, réglementaires ou édictées par le constructeur soient appliquées. Il s'interdit toute modification, aménagement ou transformation du matériel.

Le prêt et la sous-location du matériel sont strictement interdits.

ENTRETIEN

Le locataire est tenu de protéger le matériel contre toute dégradation.

L'entretien périodique est assuré par ALPHA SYSTEM CGC. Toute observation de la part du locataire d'un dysfonctionnement non bloquant (*bruit, déplacement au coup par coup, ...*) devra malgré tout être signalé dans les 48 heures à ALPHA SYSTEM CGC.

REPARATIONS

ALPHA SYSTEM CGC ne peut être tenu responsable à l'égard du locataire ou des tiers des conséquences directes ou indirectes, matérielles ou immatérielles, d'un arrêt de fonctionnement du bien loué, et n'est redevable d'aucune indemnité à ce titre. En cas de panne ou dysfonctionnement, le locataire doit immédiatement cesser d'utiliser le matériel, aviser ALPHA SYSTEM CGC par téléphone et lui adresser confirmation par écrit relatant les circonstances sous 48h. Toute réparation n'est effectuée qu'à l'initiative de ALPHA SYSTEM CGC, sa charge financière étant répartie selon les présentes. Une indemnité d'immobilisation du matériel pendant le temps des réparations pourra être facturée.

RESPONSABILITE/ ASSURANCE

Le locataire s'engage à garantir le matériel pris en location pour une valeur de 45000€HT en bris de matériel, vol et incendie.

DECLARATION EN CAS DE SINISTRE

En cas d'incident, le locataire a l'obligation de transmettre à ALPHA SYSTEM CGC une copie de la déclaration du sinistre par écrit dans les 48h à compter de la connaissance de l'incident.

INFRACTIONS

Le locataire reste seul responsable des infractions commises par lui ou ses préposés. Il s'engage à rembourser à ALPHA SYSTEM CGC tous frais de cette nature éventuellement payés en ses lieu et place.

PRIX DE LOCATION

Le contrat précise le prix mensuel de la location. La durée de location se calcule par mois non fractionnable depuis l'heure de mise à disposition du matériel. Chaque période de 24h entamée est facturée au prix journalier prévu au contrat. L'intégralité de la durée de mise à disposition du matériel est facturée au locataire, sans qu'il ne puisse opposer d'événements venant la réduire.

Le locataire bénéficie pendant la durée de sa location d'une assistance par téléphone sur le matériel.

CAUTION

Une caution qui est égale à 2 fois la location mensuelle sera réglée par le locataire à ALPHA SYSTEM CGC à la mise en service pour prévenir des éventuelles dégradations. Le chèque sera encaissé si les règlements ne sont pas effectués suivant les dates prévues, si il y a dégradation pendant la location ou à la mise à disposition du matériel après l'expiration du contrat de location.

La restitution de la caution s'effectuera 30 jours après restitution du robot sous réserve d'aucune dégradation du matériel.

Si la location est supérieure à 12 mois, le chèque sera restitué et un nouveau chèque devra être effectué.

RESTITUTION

Le locataire doit informer à ALPHA SYSTEM CGC par écrit de la disponibilité du matériel avec un préavis raisonnable et suffisant en précisant le lieu où il se trouve. Le matériel à reprendre doit être tenu dans un endroit accessible pour ALPHA SYSTEM CGC. Le locataire reste tenu de toutes les obligations découlant du contrat jusqu'à récupération effective par ALPHA SYSTEM CGC, il reste notamment gardien de la chose louée et s'engage à la conserver sous surveillance. Le matériel ne sera considéré "restitué", et la garde juridique transférée, à ALPHA SYSTEM CGC qu'après remise d'un bon de retour signé d'un salarié de ALPHA SYSTEM CGC. La restitution est obligatoire à l'expiration du contrat sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure.

Le coût du transport du retour du matériel est à la charge du loueur.

EVICION DU LOUEUR

Le locataire s'interdit d'enlever ou modifier les plaques de propriété et/ou inscriptions apposées sur le bien loué. Le matériel ne peut être ni cédé, ni remis en garantie. Le locataire s'engage à ne consentir à l'égard de la chose louée aucun droit, réel ou autre, au profit de quiconque, susceptible d'en affecter la jouissance, ou d'en limiter la disponibilité ou la pleine propriété de ALPHA SYSTEM CGC.

REGLEMENTS

Toute facture est payable à réception au 10 du mois de facturation pour les entreprises mises en compte, sauf délai de paiement précisé aux conditions particulières. Toute somme non payée à échéance entraîne le paiement d'intérêts de retard au taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en cours ainsi que la déchéance de tous délais de paiement. En sus, toute intervention contentieuse entraîne après mise en demeure l'application à titre de dommages et intérêts d'une pénalité forfaitaire égale à 15 % de la somme impayée.

CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas d'inexécution par le locataire d'une obligation à sa charge, notamment non-restitution du matériel ou défaut de paiement du loyer, le contrat peut être résilié de plein droit par ALPHA SYSTEM CGC 48 h aux torts du locataire après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée infructueuse. Dans ce cas, ALPHA SYSTEM CGC exige la restitution immédiate du matériel sans préjudice des sommes dues au titre des périodes de location échues, sous peine des sanctions prévues art 13 ou d'application d'une indemnité journalière d'immobilisation égale au loyer journalier, et de plainte au titre de l'article 314-1 du code pénal. Le locataire reste en tout état de cause responsable du matériel et en devient dépositaire au sens de l'Art 1915 C Civ. Il n'a ni le droit de s'en servir, ni d'en disposer à quelque titre que ce soit. En cas de résiliation anticipée d'un contrat comportant un prix forfaitaire fixé en fonction d'une durée incompressible de location, ALPHA SYSTEM CGC percevra une indemnité égale à la totalité du loyer restant à courir ou révisera le prix initialement indiqué en fonction de la durée effective de location.

PRODUITS ALPHA SYSTEM

Elevateur de caisse pour poste de travail à chargement manuel

*Fonctionnement en mode chargement ou déchargement de caisses.
Mise à niveau constant des caisses en automatique.*

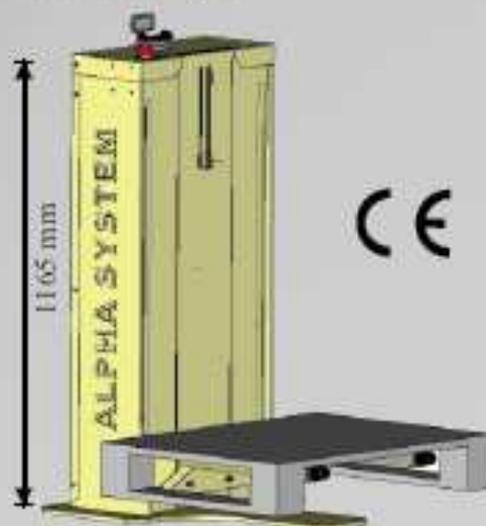
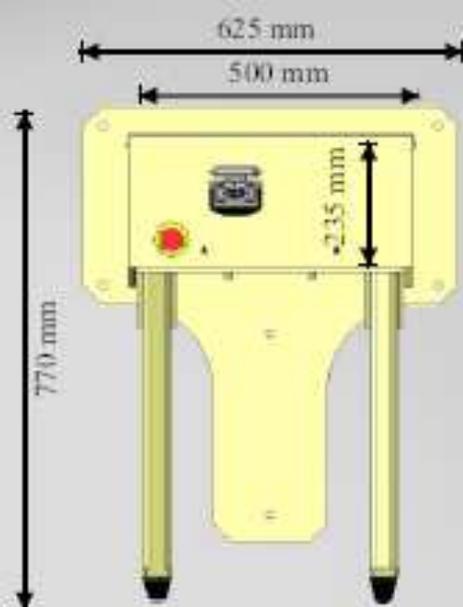
Hauteur maxi de levage: 1030 mm / sol.

Hauteur mini de levage: 190 mm / sol.

Charge de levage maxi: 500 Kg.

Alimentation 380 volts tri ou 220 volts mono.

Encombrement au sol: 770 mm x 655 mm.



*Les commandes sont situées
sur le capot supérieur*

*Les hauteurs de positions mini et maxi
sont gérées en sécurité positive
par des interrupteurs de fin de course.*

Modèle à fixer au sol.

*Les fourches de levage peuvent être adaptées à votre demande.
En option: possibilité d'avoir un boîtier de commande déporté.*

ALPH1200-01

ALPHA SYSTEM

24 Rue Georges Cuvier 37500 ST Avertin

Tel: 02.47.26.05.00 / Fax: 02.47.26.96.60 / Email: alphasystemege@hotmail.com

ALPHA SYSTEM CGC
24 rue Georges CUVIER
37 550 ST AVERTIN
TEL: 02.47.260.500
FAX: 02.47.269.660

SARL AU CAPITAL DE 37 500 € -RCS TOURS
SIRET 478 925 951 00020-CODE APE 2562B
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE° FR 91 478 925 951

Machine de pose coiffes automatique.

Autonomie importante.

Mise au pas et insertion coiffes par mouvement mécanique.

Régulation de la cadence automatique de la machine (suivant accumulation sur le convoyeur).

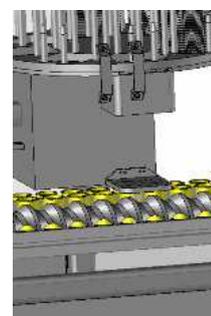
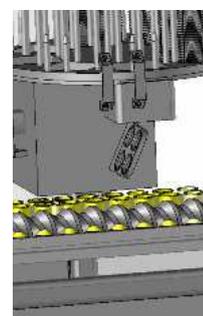
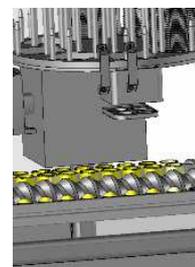
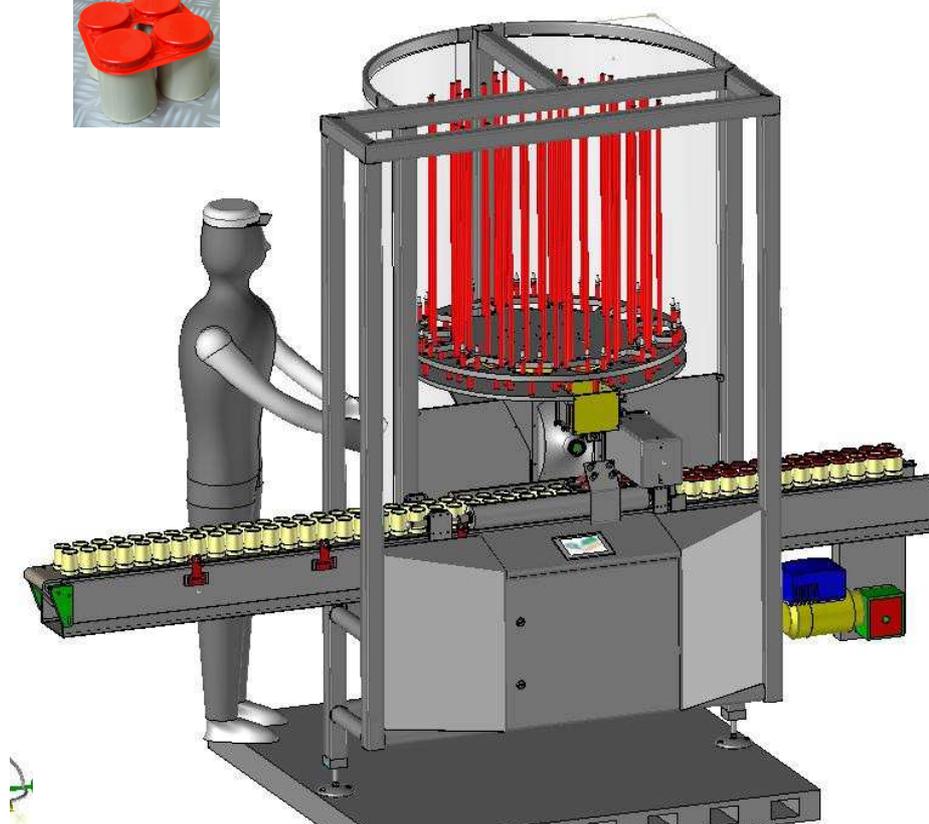
Chargement des coiffes sans arrêt du poste avec protection de l'opérateur.

Cadence : 10000 pots / heure. (pour un lot de quatre pots)

Conception : INOX

Pupitre avec afficheur pour mise en service, cadence instantanée, moyenne horaire, défauts, temps d'arrêt.

Sur cette même base de conception, ce poste peut également effectuer la dépose de couvercles, d'opercules, d'étiquettes ou tout autre suivant vos produits.



Sur cette même base de conception, ce poste peut également effectuer la dépose de couvercles, d'opercules, d'étiquettes ou tout autre suivant vos produits.